

CERTIFIE CONFORME

Bilan actif

DocuSigned by:

Pascal ROUSSILLON

2BA612E5A306470...

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	103 770	71 326	32 444	37 925
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	27 594	5 767	21 827	23 089
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	178 653	153 060	25 592	33 931
Autres immobilisations corporelles	301 368	239 717	61 651	98 347
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations	40 102		40 102	53 459
Autres titres immobilisés	10 096		10 096	10 096
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 336		37 336	42 722
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	698 918	469 870	229 048	299 569
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 230 746	23 173	1 207 573	1 595 947
Autres créances	337 774		337 774	122 900
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	553 648		553 648	682 667
Charges constatées d'avance (3)	69 947		69 947	69 873
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 192 116	23 173	2 168 943	2 471 387
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 891 034	493 044	2 397 991	2 770 956
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			104 432	33 840

Certifié conforme à l'original.

Po D. R.

Bilan passif

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	6 400	6 400
Autres réserves	794	346 368
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-222 526	-345 574
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 668	227 194
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		47 250
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		47 250
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	950 735	1 194 147
Emprunts et dettes financières diverses (3)	64 207	64 880
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	596 286	538 797
Dettes fiscales et sociales	733 693	698 688
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	48 401	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 393 323	2 496 513
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 397 991	2 770 956
(1) Dont à plus d'un an (a)	661 273	960 952
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 732 050	1 535 560
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

A.R.C.
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 17 Chemin du Charroi,
69300 CALUIRE ET CUIRE
453 079 766 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 24 DECEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2022

L'associée unique décide d'imputer partiellement la perte de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à - 222 525,95 euros au compte « *Autres réserves* » pour 794,67 euros, et d'affecter le solde, soit la somme de - 221 732,28 euros, en totalité au compte de « *Report à nouveau* ».

L'associée unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 juin 2021	NEANT	NEANT	NEANT
30 juin 2020	NEANT	NEANT	NEANT
30 juin 2019	NEANT	NEANT	100.000 €

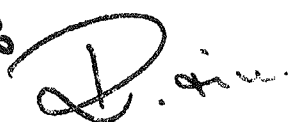
Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:

2BA612E5A306470...

Annexe //

Certifié conforme à l'original

Po  D. Gu.

/// Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Conséquences de l'évènement COVID-19 dans les comptes annuels au 30/06/2022 :

Suite à la baisse d'activité constatée suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19 et aux mesures prises, l'impact de la crise sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise est le suivant :

- Impacts de l'évènement sur le chiffre d'affaires :

Suite aux pertes liées à la baisse d'activité (liée au COVID-19), la société a dû se résoudre à fermer deux établissements sur l'exercice. Ces fermetures ont été engagées dans le cadre des actions menées pour péreniser l'activité et la rationaliser.

- Impacts sur les charges et autres produits : :

Le dispositif du chômage partiel a encore été utilisé cet exercice pour un montant de 11 K€.

- Prêts contractés dans le cadre de politiques de soutien (PGE notamment) ou dans d'autres cadres :

Face à l'incertitude de la période, A.R.C. avait emprunté un montant de PGE pour 200 K€ en avril 2020. Compte tenu de la durée de la crise sanitaire, la direction avait sollicité un second PGE de 200 K€ en janvier 2021.

Situation nette négative :

Compte tenu du résultat négatif, les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital social.

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.C.SOCOBAT EXPERTISES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 2 397 991 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 222 526 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Autres immobilisations incorporelles : 16 à 22 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation

■ Règles et méthodes comptables

financière.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	12 000		12 000	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	120 723	19 470	8 829	131 364
Immobilisations incorporelles	132 723	19 470	20 829	131 364
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	174 191	10 279	5 817	178 653
- Instal.générales, agencements aménagements divers	132 345			132 345
- Matériel de transport	36 019		14 202	21 817
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	208 423	11 507	72 724	147 206
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	550 977	21 786	92 742	480 020
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	53 459	21 643	35 000	40 102
- Autres titres immobilisés	10 096			10 096
- Prêts et autres immobilisations financières	42 722	1 230	6 616	37 336
Immobilisations financières	106 277	22 873	41 616	87 534
ACTIF IMMOBILISE	789 977	64 129	155 187	698 918

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	19 470	21 786	22 873	64 129
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	19 470	21 786	22 873	64 129
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	20 829	92 742	41 616	155 187
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	20 829	92 742	41 616	155 187

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 709	38 213	20 829	77 093
Immobilisations incorporelles	59 709	38 213	20 829	77 093
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	140 260	18 618	5 817	153 060
- Instal.générales, agencements aménagements divers	86 286	16 491		102 777
- Matériel de transport	32 343	1 805	12 331	21 817
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	159 810	28 036	72 724	115 123
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	418 699	64 950	90 872	392 777
ACTIF IMMOBILISE	478 408	103 163	111 701	469 870

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 715 906 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	40 102		40 102
Prêts			
Autres	37 336		37 336
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 230 746	1 196 337	34 409
Autres	337 774	267 751	70 023
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	69 947	69 947	
Total	1 715 906	1 534 035	181 870
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	271 604
FOURNISSEURS, AAR	57 486
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	5 499
Total	334 589

Créance résultant du report en arrière des déficits

	Montant	Echéance
Report en arrière des déficits de l'exercice 30 juin 2021	55 023	01/01/2027
TOTAL	55 023	

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	12 000		12 000	
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	25 367	23 173	25 367	23 173
Total	37 367	23 173	37 367	23 173
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		23 173	37 367	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 € décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 €.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	47 250		47 250		
Total	47 250		47 250		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			47 250		

Un litige était en cours au 30 juin 2021.

Il s'est dénoué au cours de l'exercice. La société a versé une indemnité de 23 K€ et des rappels de salaires pour un coût global de 47 K€.

La société a repris dans ces comptes la provision de 47 K€ compte tenu de la fin de la procédure.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 393 323 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	950 735	291 462	659 273	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 000	1 000		2 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	596 286	596 286		
Dettes fiscales et sociales	733 693	733 693		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	109 609	109 609		
Produits constatés d'avance				
Total	2 393 323	1 732 050	659 273	2 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	243 412			
(**) Dont envers les associés	713			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	258 952	258 952	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	258 952	258 952	

Deux emprunts sont garantis par un nantissement du fonds de commerce de la société A.R.C.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS./FACT. NON PARVENUES	40 645
INTÉRÊTS COURUS	1 000
C/C INTERETS COURUS	713
DETTES PROVISIONNEES POUR C.P.	143 331
PERSONNEL AUTRES C.A.P.	490
CHARGES SOC.S/ CP A PAYER	54 251
ADESATT SUIVI TEMPS TRAVAIL	171
FORMATION CONTINUE	981
EFFORT CONSTRUCTION	13 055
TAXE APPRENTISSAGE	745
ETAT CHARGES A PAYER	9 121
Total	264 504

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Médecine du travail	2 440		
Assurances	36 717		
Locations immobilières	13 208		
Maintenances informatiques	9 039		
Frais postaux	1 432		
Taxe d'apprentissage	919		
Honoraires	612		
Réceptions	655		
Locations matériels de bureau	4 925		
Total	69 947		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Des procédures prud'hommales ont été engagées par des salariés au cours du second semestre 2022. Aucune demande pécuniaire n'a encore été formalisée, et la société A.R.C. estime que les demandes de ces salariés ont peu de chances d'aboutir (contestation de licenciements économiques).

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
<i>Intérêts sur emprunts garantis</i>	4 128
Avals et cautions	4 128
Engagements en matière de pensions	69 426
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts sur autres emprunts</i>	24 252
Autres engagements donnés	24 252
Total	97 806
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 69 426 €

L'indemnité de fin de carrière s'élève à 69.426 euros.

La méthode de calcul utilisée est la méthode rétrospective proratisée. La provision pour indemnité de départ à la retraite a été calculée, compte tenu de la convention collective des bureaux d'études (Syntec), avec un taux de progression annuel des salaires de 1 % et un taux de rotation du personnel faible. L'âge de départ à la retraite est présumé être à 65 ans. Le taux d'actualisation est fixé à 3.22 %. La table de mortalité est l'INSEE 2021. Le départ est présumé être à l'initiative du salarié. Le taux moyen des charges patronales est de 45 % pour les cadres et 43 % pour les non cadres.

Autres informations